ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD—Suite

D'IRLANDE DU NORD—Suite		
Lieu Ottawa 2 (Ont.)	Désignation Conseiller militaire adjoint et secrétaire du Personnel de liaison militaire du Royaume-Uni	Nom M. le major P. J. O'Kane. M. le major H. G. Pepperall.
	commerciales) Deuxième secrétaire (affaires commerciales) Deuxième secrétaire (information) Deuxième secrétaire et directeur des passeports Deuxième secrétaire Troisième secrétaire	M. J. O. Jones. M. G. Miles. M. C. S. Saunders. M. B. Rose. M. G. H. B. Cuthbertson. M. P. W. Heap.
Ottawa 2 (Ont.) (56, rue Sparks. Téléphone: CE 3-4085) (pour le Canada)	Délégué commercial en chef Délégué commercial Délégué commercial Délégué commercial adjoint Délégué commercial adjoint	M. K. McGregor, C.M.G. M. J. A. E. Smart. M. H. G. Taylor. M. L. Lightman. M. J. O. Jones. M. G. Miles.
Edmonton (Alb.) (Edifice Imperial Bank, avenue Jasper. Télé- phone: GA 4-0481)	Délégué commercial	M. I. L. Davies, M.B.E. M. G. W. Hollingworth.
(Pour l'Alberta) Halifax (NÉ.)	Agent d'information régional Délégué commercial Délégué commercial adjoint	M. J. H. Chaplin, D.S.O., D.F.C. M. H. F. Codling. M. E. G. E. Newbold.
Montréal (P.O.)	Délégué commercial Délégué commercial Délégué commercial Délégué commercial adjoint Délégué commercial adjoint Agent d'information régional Agent d'information	M. A. Heckle. M. R. Fox. M. S. G. Jobson. M. M. B. McMahon. M. E. G. Wickens. M. H. E. Rigney. M. H. T. Davies.
Québec (P.Q.)(100, Place d'Youville. Télé- phone: LA 55187) (Pour le Québec)	Agent d'information régional	L'hon. R. F. Hope.
Regina (Sask.)	Délégué commercial adjoint	M. J. Q. O'Brien.
Toronto (Ont.)	Délégué commercial	M. J. R. W. Wilby. M. A. Wooller. M. L. Rogers. M. C. W. Blackman, M.B.E. M. M. W. R. Mustoe. M. J. Ashwood. M. B. R. Curson. M. T. J. Sigsworth.
(1 Out 1 Ontario)	soft of the state	Property to the second

[•] Les noms des fonctionnaires consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ni citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont précédés d'un astérisque.